

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article883>



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'IDENTITE NUMERIQUE

- Enseigner - EMC - Education aux médias et à l'information -



Date de mise en ligne : dimanche 9 décembre 2012

Copyright © CAN@BAE

Histoire-Géographie -

Tous droits réservés

Cette séquence pédagogique a été réalisée en 2011-2012 par Valentine Favel-Kapoian, Edwige Jamin et Pascal Mériaux, professeurs au collège de la Dombes (Saint André de Corcy, Académie de Lyon)

Inscription de la séquence dans les programmes :

Le programme d'éducation civique de cinquième dans sa première partie propose d'étudier la notion d'identité. Au-delà d'une simple étude de l'identité légale, il s'agit également d'aborder les autres aspects de l'identité d'une personne. Il nous a semblé que cette entrée permet de s'intéresser et de travailler avec des élèves de 5ème autour des enjeux de l'identité numérique.

[Extrait du programme de 5e d'éducation civique (Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008) >

http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/51/8/Programme_hist_geo_education_civique_5eme_33518.pdf

- **Domaine 2 du B2i collège et lycée** : « J'adopte une attitude responsable ». Item C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur Internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal ou L.2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.

- **Socle commun Compétence 4** : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication : « La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux ». Connaissance : « l'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits et libertés des citoyens et de se protéger soi-même ».

Objectifs de la séquence :

- Comprendre les différents aspects de l'identité à travers l'identité numérique
- Prévenir et informer sur la protection de son identité et de sa vie privée sur Internet
- Eduquer aux droits
- Evaluer le B2i et le socle commun

La séquence fait suite à un travail sur l'identité légale et sur l'usurpation d'identité. Les élèves ont une définition d'identité légale.

Situation pédagogique :

Niveau : 5e

Le thème : L'identité numérique

Durée : 3h + 1h d'évaluation

Travail interdisciplinaire : Histoire-Géographie – Documentation

Matériels :

- Une salle informatique avec connexion Internet (première séance) / (un poste informatique pour deux élèves)
- [Mon quotidien](#) et [l'Actu](#) éditions spéciales en partenariat avec la CNIL
- Copies d'écran du paramétrage de Facebook
- Article du Tigre « Marc L, genèse d'un buzz médiatique » : <http://www.le-tigre.net/Marc-L.html>

Déroulement de la séquence :

{{}}

La séquence se déroule en trois temps :

– **Dans une première séance (1h) :**

Les élèves sont invités à « googliser » leur professeur d'histoire-géographie : première page de l'onglet recherche et première page de google images

AVERTISSEMENT : l'enseignant avait lui-même effectué une recherche pour voir ce que les élèves trouveraient. Il n'y avait aucune information d'ordre personnel présent sur Internet. L'identité du professeur se résumait à son identité professionnelle.

Cette première séance permet de déterminer avec les élèves une première définition d'identité numérique. Les élèves ont ensuite pour objectif de se googliser chez eux ou au CDI pour la séance suivante.

Voir la fiche élève (séance 1) :

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Séance 1 : Identité numérique

– **Dans la deuxième séance (1h) :**

Les professeurs documentaliste et d'histoire-géographie recueillent les résultats de la googlisation des élèves, puis

classent ces éléments dans un tableau en 3 parties : Les traces laissées par l'élève (la personne elle-même), les traces laissées par un tiers (amis, famille, club de foot...), les traces informatiques (compte msn...).

Après ce premier temps de 15 minutes, les élèves sont répartis en groupe de 3 ou 4 élèves. Chaque groupe reçoit un article extrait des éditions spéciales de « Mon quotidien » et « l'Actu » éditées en partenariat avec la CNIL : « Qu'est ce que le teenmarketing ? » ; « Technique : les traces laissées sur Internet » ; « Ne dis rien, je sais où tu es » ; « Je protège ma vie privée sur Internet ». Chaque groupe doit classer dans le tableau précédent les informations fournies par les documents.

– Dans la troisième séance (1h) :

Un bilan des deux premières séances permet d'approfondir la notion d'identité numérique et de préciser les droits et les obligations légales de la publication sur Internet.

Enfin, à l'aide de copie d'écran « Facebook », les élèves apprennent le paramétrage sécurisé d'un compte facebook.

– **Evaluation** : Le travail fait l'objet d'une évaluation écrite à l'aide d'un extrait de l'article du Tigre qui a réalisé le premier portrait Google d'un certain Marc L.

Voir fiche d'évaluation :

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Evaluation identité numérique

Bilan :

Les élèves ont été très actifs et intéressés sur l'ensemble des 3 séances. L'évaluation écrite montre que les notions essentielles sont acquises bien que l'article soit difficile pour des élèves de 5è.